



La réunion de lancement de campagne de cette commune d'arrondissement s'est tenue ce jeudi, 26 novembre 2020 à la salle des actes de la mairie d'Ebolowa 1er.

Égalité et équilibre parfait, c'est le moins que l'on puisse dire des 04 candidats présentés par la commune d'arrondissement d'Ebolowa 1er à l'élection des conseillers régionaux du 06 décembre 2020.

Il s'agit de 02 femmes qu'accompagnent 02 hommes. Des candidats relativement jeunes par rapport à la moyenne départementale.

Il s'agit de Dame NSOM Éliane Régine Lafleur plus connue dans les milieux de la francophonie avec son Ong (Trois Lys Nsimalen) militante de la première heure, Dame NKOTTO ASSAKO Arlette Francine qui a grandi et fait ses armes dans le parti, M. Ibrahim NGAMBO qui est membre de la communauté haoussa résidente à Ebolowa mais née et grandi à Ebolowa dans le parti lui aussi et enfin un jeune loup, Jean Patrice AKAM AKAM vice-président de la section Ojrdpc Mvila-Centre 1.

Le tout sous la houlette du président de la section RdpC Mvila-Centre 1 en la personne de MEVOUNGOU Louis Clément qu'assistait le maire de la ville Dr EDJO'O Daniel et le maire d'Ebolowa 1er Emmanuel Joël BITOUMOU. Autre présences remarquées et tenues à distance

celles du sous-préfet et du préfet de la Mvila à la clôture de la réunion en posture de représentant du pouvoir central.

Au total c'est 30 conseillers municipaux après le décès de la conseillère BISSO qui iront exprimer leurs suffrages en vue des 04 places en lice aux conseil régional pour le compte de la commune d'arrondissement d'Ebolowa 1er.



La commune qui compte 18 sous-sections entend respecter la circulaire du Président National du parti qui a prescrit de prendre soin des conseillers municipaux du début jusqu'à la fin des opérations de vote.

Des réflexions ont été menées sur le chronogramme des activités, le budget, la grille des contributions et l'appel de fonds. Des documents de campagne (flyers, livrets et profession de foi) ont été distribués aux conseillers municipaux par les candidats et un chronogramme des activités de la commission communale de campagne à l'élection des conseillers régionaux était entrain d'être harmonisé avec la commission départementale pour la campagne. Lequel document allait être transmis à tous par les canons habituels dans les 48 heures selon le président des céans.